



La gazette du Nayrac

Edito du Maire

C'est le premier anniversaire de "la gazette", réalisée par la commission communale "Communication" et destinée à vous faire partager la vie municipale. Nous savons qu'elle est appréciée et attendue. Nous allons continuer ainsi à vous faire part des informations municipales de façon synthétique. Aujourd'hui un autre moyen de communication, complémentaire de "la gazette", a été mis en place : le nouveau site Internet du Nayrac. Vous y trouverez bien sur, de façon plus approfondie,

tout ce qui a trait à la vie municipale, mais également à la vie associative, les services, les commerces, la vie amicaliste, l'histoire et légendes du Nayrac,.... L'objectif de ce site est de faire découvrir et connaître le Nayrac à tout habitant de la planète connecté à Internet. C'est pourquoi nous avons voulu un site accueillant, illustré, afin d'accrocher l'œil de tout internaute parcourant le web et l'inciter ainsi à venir découvrir, voire s'installer au Nayrac.

Pour atteindre cet objectif, nous avons dû faire appel à une entreprise spécialisée, Aveyron-Net de Lassouts, qui nous a réalisée une prestation de qualité pour un coût de 2 643,16 € T.T.C. Je tiens à rendre hommage et à remercier particulièrement tous les membres de la commission "Communication", qui ont su mobiliser leurs compétences. Ils ont donné beaucoup de leur temps pour collecter les informations et valider le travail réalisé par l'entreprise Aveyron-Net. Allez visiter le site et incitez votre entourage à se

connecter sur le site de notre village. Nous devons tous ensemble participer au développement de notre Nayrac et laisser tomber toutes les querelles intestines qui divisent. Il en va de l'avenir, et de la qualité de vie de notre collectivité. Enfin, à l'approche des vacances, je souhaite la bienvenue et un bon séjour à vous qui venez vous ressourcer ou découvrir le Nayrac et bonnes vacances à vous Nayracois qui allez parcourir d'autres horizons.

Jean-Paul TURLAN

Communauté de Communes du Canton d'Estaing

Compte-rendu de la réunion Communauté de Communes du mercredi 3 juin 2009

Point sur les chantiers :

- | | |
|---|---|
| <p>1/ Route de Dayrac (Coubisou) :
La réception des travaux a eu lieu.</p> | <p>2/ Pont du Moulinou (Sébrazac) :
Suivant les conditions établies par la police de l'eau le chantier devra être réalisé avant octobre 2009 ou reporté en 2010.</p> |
|---|---|

DGE Voirie (subvention état) :

La Communauté de Commune a obtenu 25 611,14 € de Dotation Globale d'Equipeement pour 2009.

Questions diverses :

1/ **SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif)**

Actuellement la Communauté de Communes a une convention avec le SIVU Assainissement d'Espalion en ce qui concerne les conseils sur l'assainissement autonome limités aux permis de construire, certificats d'urbanismes et déclarations préalables de travaux.

Suite à une remarque des services de la Préfecture la Communauté de Communes doit rencontrer le SIVU d'Espalion afin de mieux formaliser ce partenariat.

2/ **Maisons de santé**

Deux projets de maisons de santé sont portés par la Communauté de Communes :

Villecomtal :

L'USDMA (Mutualité Française Aveyron) a rencontré l'ADMR et décision a été prise que l'UDSMA s'occupe du fonctionnement et trouve le médecin.

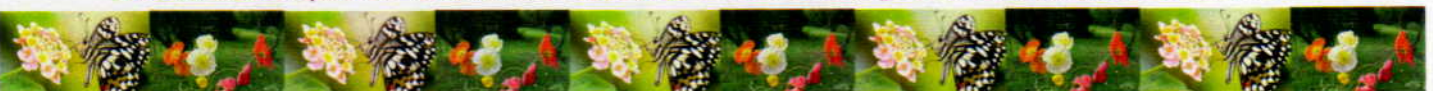
JF PRADALIER demande qu'un comité de pilotage soit mis en place.

Estaing :

Rendez-vous est pris avec Monsieur LAFITTE de la MSA pour voir si l'on peut créer un partenariat avec l'hôpital d'Espalion.

3/ **P.I.G. (Programme d'Intérêt Général) = Aides apportées, par l'état, l'A.N.A.H. et la Communauté de Communes, aux propriétaires pour la réhabilitation de logements d'habitation. (cf. document joint)**

1 dossier a été déposé sur la commune de Sébrazac = 1 969 € à charge de la Communauté de Communes.



Le budget 2009

En présence de Madame Anne-Marie GAUBERT, Trésorière, le Conseil Municipal a voté le 11 avril



	Compte administratif 2008				Budget 2009	
	Section fonctionnement		Section investissement		Section fonctionnement	Section investissement
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
Budget général	428 554 €	591 986 €	178 014 €	207 784 €	803 724 €	339 951 €
Budget assainissement	48 264 €	31 720 €	24 172 €	21 727 €	80 749 €	116 505 €
Budget lotissement	443 208 €	443 209 €	382 401 €	438 799 €	354 583 €	351 883 €
Budget C.C.A.S.	2 458 €	2 868 €			3 910 €	

Programmes d'investissement 2009 :

✓ Voirie lotissement "Les Landes"	104 209 €
✓ Sécurité routière (reste à réaliser)	7 600 €
✓ Terrain de quilles	71 880 €
✓ Sécurité électrifications des cloches	8 021 €

Taux des 4 taxes pour 2009 :

Suite au passage de la Commune du Nayrac dans la Communauté des Communes d'Estaing, les taux des 4 taxes ont été modifiés :

	2008	Taxe Communauté de Communes 2009	Taxe Commune 2009
✓ Taxe d'habitation	9,00 %	2,08 %	7,19 %
✓ Taxe foncière propriétés bâties	17,80 %	2,90 %	15,43 %
✓ Taxe foncière propriétés non bâties	73,12 %	18,69 %	56,62 %
✓ Taxe professionnelle	20,40 %	5,12 %	15,89 %

Demande de Dotation Globale d'Équipement pour 2009

Dans le numéro 4 de notre gazette nous avons détaillé nos demandes de Dotation Globale d'Équipement (DGE), malheureusement nous sommes au regret de vous annoncer que pour les mises en sécurité des terrains de quilles et du système électrique des cloches de l'église elles nous ont été refusées. Bien évidemment ces projets seront repris.

En ce qui concerne la voirie du lotissement habitations nous avons obtenu une DGE de 25 796 €. Le 15 juin dernier, suite à l'appel d'offre, nous avons retenu l'entreprise COLAS qui réalisera les travaux pour un montant de 104 870 € T.T.C.

Quant à l'éclairage du lotissement habitations, c'est l'entreprise MAZENC du Nayrac qui réalisera les travaux pour un montant de 8 194 € T.T.C.

Extension du lotissement "Les Landes"

Dans le numéro 3 de la gazette, nous vous informions de notre projet d'extension du lotissement "Les Landes" dans la partie zone artisanale. L'arrêté portant sur modificatif du permis d'aménager a été accordé le 10 avril 2009.

Un géomètre a été saisi afin de procéder au bornage des terrains, soit 3142 m² vendables en 3 lots dont le prix de vente est fixé à 14 € le m².

A ce jour, nous avons déjà 2 lots de réservés, avis aux amateurs pour le troisième.....

Aides pour la signalisation routière

Toujours dans notre perspective de sécurisation de notre village, voici les futurs aménagements qui seront apportés dans les prochains mois :

12 passages piétons, 1 panneau école, 2 miroirs (un allée des jardins et un sortie allée du Nayraguet), 1 stop allée des jardins, des barrières (autour de passages piétons), des potelets (devant l'épicerie de Corinne), 1 sens interdit passage de la mairie, modification de 4 régimes de priorité (stop route du stade, stop rue des fonds basses, stop place de l'Amicale, stop place de l'église).

Coût estimé à 5 434,43 € H.T. Une demande de subvention a été demandée au département.





Fleurissement de notre village

2 395 plans ont été achetés à l'horticulture Rozières d'Espalion pour un montant de 2 831,56 € T.T.C.



Ecole Numérique Rurale

Le Ministère de l'Education a débloqué une enveloppe de 50 Millions d'Euros dans le cadre du plan de relance de l'économie, à dépenser en 2009, "plan Darcos", afin d'équiper 5 000 écoles rurales (communes de moins de 2 000 habitants) en équipements informatiques. L'objet : "Amener la culture dans le milieu rural".

L'Aveyron a obtenu des crédits pour 56 écoles. L'inspecteur d'Académie a décidé de financer en priorité les écoles travaillant en réseaux. L'école publique du Nayrac s'engage à travailler en réseau avec Saint-Amans-des-Côts, Huparlac, Montézic, Entraygues, Saint-Symphorien.

L'équipement comprend 1 tableau blanc interactif, 8 ordinateurs portables, 1 ordinateur pour l'enseignant, 1 imprimante, accès internet, ressources numériques.

La proposition retenue par les écoles en réseaux du Nord Aveyron est celle du SMICA (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) qui s'élève à 16 080 € T.T.C. L'aide de l'état est de 9 000 €, **reste à payer par la commune 7 080 € T.T.C.**



Ecole Publique

Pour que nos enfants se sentent bien dans leur école, la commune a procédé à quelques aménagements

✓ Petits travaux d'entretien :

réparation du portail, fixation d'étagères, pose d'un néon, soudure des barreaux de l'escalier.....

✓ Achats :

d'un lino pour la salle de motricité d'un montant de **1 969,00 € T.T.C.**

d'un bac à sable de 3x3 mètres, doté d'une bâche de protection pour le protéger des souillures animales d'un montant de **422,19 € T.T.C.**

de 6 chaises pour la classe des petits, de distributeurs de savon et de papiers, et de dérouleurs de papier toilette pour un montant total de **255,35 € T.T.C.**



Déchèterie - Déchetterie quelle est la bonne orthographe ?

Considérant que le suffixe utilisé dans ce genre de cas est *-erie*, forme élargie de *-ie*, et qu'il n'existe pas de suffixe *-terie*, l'Académie Française a choisi la forme la plus simple et la plus conforme à l'esprit de la langue en orthographiant *déchèterie*.

C'est la forme que préconise, entre autres, l'Assemblée des districts et des communautés de France.

La déchèterie a été inaugurée lors de la visite du Préfet, Vincent BOUVIER, le 16 juin dernier.

Nous vous rappelons que les cartes d'accès sont à retirer au secrétariat de la mairie.



Salle des Fêtes

Afin de pouvoir réaliser notre projet de futur salle des fêtes, une commission a été constituée, à savoir :

Président	Vice-Président	Membres
Jean-Paul TURLAN	Laurent RICARD	Claude CHARLIER Jérôme LAMIC Eric ORSAL Aline RAYNALDY Ketty ROQUELAURE

La commission a visité 3 salles des fêtes : Gabriac, Espeyrac et Lunel.

La commission est en train d'établir le cahier des charges pour le choix du maître d'œuvre.

Site internet

Vous l'attendiez, nous vous l'avions promis, enfin il est en ligne.... Nous vous invitons à le consulter : www.mairie-le-nayrac.fr



